

Accord UE/Arménie: réadmission des personnes en séjour irrégulier

2012/0332(NLE) - 24/09/2013 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a adopté le rapport d'Edit BAUER (PPE, SK) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et l'Arménie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier.

Les députés recommandent que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.